

SG OBLIG CORPORATE ISR (C)

Code ISIN : FR0007074844

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en Euro

Société de Gestion : Société Générale Gestion

FCP

Eligibilité :

Compte titres ordinaire
Assurance vie

Orientation de gestion

FCP principalement investi en obligations émises par des entreprises de la zone Euro respectant des critères de développement durable. Les valeurs sont ainsi examinées -en plus de l'analyse financière traditionnelle- en tenant compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprises.

Le fonds est nourricier du fonds Amundi Crédit Euro ISR-I depuis le 07 juillet 2011.

Commentaire de gestion à fin 01/2019

Le crédit, ainsi que la plupart des autres actifs risqués, a rebondi en janvier en raison de l'amélioration du climat sur les marchés. Des valorisations plus attractives ainsi que le revirement soudain de la Fed sur sa politique monétaire et la fin potentielle du cycle de hausse des taux ont été les principaux moteurs de ce redressement. En outre, le facteur technique s'est amélioré, de nombreux investisseurs se sont tournés de nouveau vers la casse d'actif : souscriptions des fonds retail, retour des assureurs... Les volumes du marché primaire ont été assez solides sur le mois, et massivement sursouscrits, ce qui témoigne d'un fort appétit pour la classe d'actifs.

Dans ce contexte, les spreads du marché du crédit Euro IG se sont resserrés de 10 bps à 142bps, tandis que la partie dérivée Itraxx Main 5Y a baissé de 17 bps à 70bps. Dans l'ensemble, la performance totale de l'Euro IG a récupéré la majeure partie des pertes de l'année dernière, pour terminer le mois à 1.09% (contre -1.25% en 2018) surperformant de 75 pbs les emprunts d'Etat de même échéance. Les actifs Haut Beta ont été parmi les plus performants, avec les CoCos (+3,68%), les Corporate Hybrids (+2,43%), et le HY européen (+2,22%) menant la danse.

Malgré un positionnement défensif, le fonds surperforme son indice de référence sur le mois. En effet, notre surexposition sur les titres corporate subordonnés de maturité 3-4 ans a bénéficié d'un effet de rattrapage après un mois de décembre très négatif due à une liquidité dégradée.

De plus, nous avons profité d'un marché primaire très actif et utilisé la poche de cash construite en fin d'année pour augmenter l'exposition crédit et revenir à la neutralité en termes de risque crédit. En effet, l'année a ouvert avec des émissions primaires bénéficiant de primes de risque très attractives (RCI 2024, Toyota 2022, Veolia 2024.).

S'agissant des perspectives à venir, nous demeurons prudemment constructifs à l'égard du crédit. Alors que les spreads se sont resserrés grâce à un rattrapage technique, un suivi encore plus étroit de la situation macroéconomique sera essentiel. Cependant, malgré des anticipations de croissance en baisse en zone Euro, les primes de risque se situent toujours dans une zone de valorisation attractive, et permettra de compenser de périodes de volatilité plus importante au cours de l'année.

Le rating ESG du fonds se situe à C+ contre C pour l'indice de référence.

Evolution de la performance (base 100) au 20/02/2019

du 24/02/2014 au 20/02/2019



Performances nettes de frais en % au 20/02/2019

Depuis le début de l'année	3 mois	1 an	2 ans	5 ans
+2,07	+2,32	-0,85	+1,85	+7,63

performances glissantes

Les performances passées ne présagent pas les performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Indicateur synthétique de risque :

Autres caractéristiques :

Durée minimum de placement recommandée : 3 ans
Affectation des revenus : Capitalisés
Devise de référence : EUR
Indice de référence : 100.0% BARCLAYS EURO-AGG CORPORATE (E)

Chiffres clés au 20/02/2019 :

Valeur liquidative : 1 460,95 EUR
Périodicité : Quotidienne
(sauf en cas de jour férié et/ou en cas de fermeture de la ou des place(s) de cotation comme précisé dans le prospectus complet)
Montant total de l'actif de l'OPCVM : 6,09 MEUR

Frais et modalités de souscription/rachat :

Droits d'entrée : 2% maximum jusqu'à 30 000 EUR, 1% maximum au delà
Droits de sortie : Néant
Frais courants : 1.53 % de l'actif net moyen
Commission de performance* : N/C
Minimum première souscription : 100 part(s)
Centralisation des ordres : 11:00
Ordre exécuté sur la valeur liquidative de : J

Source des données : Société Générale Gestion

Le DICI ou le prospectus doit obligatoirement être remis aux souscripteurs préalablement à la souscription, et mis à disposition du public sur simple demande, ainsi que les derniers états financiers disponibles.

* Commission de performance : Frais prélevés en plus des frais courants lorsque l'OPC réalise une performance supérieure à celle de l'indice de référence. Elle correspond à une proportion de la performance réalisée au-delà de celle de l'indice de référence